

L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Céline Sala

Docteure en Histoire, auteure d'ouvrages sur l'enseignement moral et civique, elle enseigne l'EMC et l'histoire-géographie à l'ESPÉ de Montpellier où elle y est formatrice en Master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Christophe Meunier

Docteur en géographie, il est professeur d'histoire-géographie à l'ESPÉ Centre Val de Loire et formateur en Master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1^{er} et 2^d degrés.

REMERCIEMENTS

« La reconnaissance est la mémoire du cœur »

Hans Christian Andersen

À toutes les belles personnes qui nous accompagnent au quotidien et en particulier :

Philippe, Charlotte et Martin, Jordane, Lenny et Noah, nos parents, famille et amis

Aux collègues, enseignants maîtres-formateurs, avec qui nous collaborons à l'ESPE, qui ont contribué de par leurs expériences à la réalisation de cet ouvrage et en particulier à Marie-Martine Bollesteros, Valérie Carnoy, Sophie Treuil, Pierre Audouy et Pierre Reynaud.

À notre éditrice, Josépha Mariotti, qui a toujours su nous témoigner sa confiance et dont la gentillesse n'a d'égal que la compétence.

À toute l'équipe éditoriale, et en particulier à Christelle Colfaux, qui nous a permis cette belle réalisation.

Enfin, à nos étudiants, à nos lecteurs, qui nous encouragent toujours dans l'aventure d'écrire...


Christophe Meunier

Céline Sala

Certaines figures de cet ouvrage ont été réalisées à l'aide d'éléments conçus par Freepik.com et d'icônes créées par Flaticon.com.

Concept de couverture : Hokus Pokus Créations

Mise en page : Belle Page

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	 <p>DANGER LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--	--

© Dunod, 2017

11 rue Paul-Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-076536-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Avant-propos

L'École du ^{xx}e siècle a vu naître un nouveau défi, celui de l'enseignement moral et civique auprès des élèves de l'école maternelle à la fin de la scolarité au lycée.

Pourquoi une boîte à outils pour enseigner l'enseignement moral et civique à l'école élémentaire ?

L'Enseignement moral et civique (EMC) a été créé par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Ce nouvel enseignement est mis en œuvre de l'école au lycée depuis la rentrée 2015. À ce titre, il s'est substitué aux programmes d'éducation civique existants à chacun des niveaux de l'école élémentaire, du collège et du lycée : enseignement moral et civique à l'école élémentaire, éducation civique au collège, enseignement civique, juridique et social (ECJS) dans les classes de seconde générale et technologique et les classes du cycle terminal des séries générales, éducation civique, au sein du programme d'histoire-géographie-éducation civique dans le cycle terminal des séries technologiques, éducation civique au lycée professionnel et dans les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle (CAP). Il s'est mis en outre en place dans les classes terminales des séries technologiques STI2D, STL et STD2A.

L'EMC a pour objectif de transmettre un socle de valeurs communes : la dignité, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect de la personne, l'égalité entre les femmes et les hommes, la tolérance et l'absence de toute forme de discrimination. Il doit développer le sens moral et l'esprit critique et permettre à l'élève d'apprendre à adopter un comportement réfléchi. Enfin, il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective.

Aussi, comment enseigner l'enseignement moral et civique aujourd'hui à l'école élémentaire ? Cet ouvrage se propose de répondre à cette question en proposant une quarantaine d'outils répartis en 8 dossiers. Ces outils ont pour ambition de donner une lecture efficace et une compréhension des programmes d'EMC du cycle 2 et cycle 3 mais aussi de fournir des pistes « clefs en mains » et des propositions faciles d'utilisation et de mise en œuvre dans la classe.

Enseigner l'Enseignement moral et civique aujourd'hui ?

Articulés aux finalités éducatives générales définies par loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École du 8 juillet 2013, les axes principaux du programme d'enseignement moral et civique de l'école élémentaire au lycée se fondent sur les principes et les valeurs inscrits dans les grandes déclarations des droits de l'homme et dans la Constitution de la V^e République.

➤ L'éducation morale n'est pas du seul fait ni de la seule responsabilité de l'école ; elle commence dans la famille. L'enseignement moral et civique se fait quant à lui dans le cadre laïque qui est celui de la République. Ce cadre impose de la part des personnels de l'Éduca-

tion nationale une évidente obligation de neutralité, mais celle-ci ne doit pas conduire à une réticence, voire une abstention, dans l'affirmation des valeurs transmises. Les enseignants et les personnels d'éducation sont au contraire tenus de promouvoir ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire.

➤ Les valeurs et les normes que cet enseignement a pour objet de transmettre et de faire partager doivent pouvoir être acceptées par tous, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. Ce sont les valeurs et les normes impliquées par l'acte même d'éduquer telle qu'une école républicaine peut en former le projet pour une société démocratique. Elles supposent une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves, conditions indispensables à la formation globale de leur personnalité. Cet enseignement requiert de l'enseignant une attitude à la fois compréhensive et ferme. À l'écoute de chacun, il encourage l'autonomie et l'esprit de coopération. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves.

➤ Les connaissances et compétences à faire acquérir ne sont pas juxtaposées les unes aux autres. Elles s'intègrent dans une culture qui leur donne sens et cohérence et développe les dispositions à agir de façon morale et civique.

➤ L'enseignement moral et civique a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une société démocratique, c'est-à-dire à la fois :

- à penser et à agir par soi-même et avec les autres et à pouvoir répondre de ses pensées et de ses choix (principe d'autonomie)
- à comprendre le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs, à y obéir et à agir conformément à elles (principe de discipline)
- à reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés) ;
- à construire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens).

➤ On peut regrouper les valeurs et les normes que cet enseignement transmet en trois catégories.

- La première relève à la fois du principe d'autonomie et du principe de la coexistence des libertés : la liberté de conscience, d'expression et de choix du sens que chacun donne à sa vie ; l'ouverture aux autres et la tolérance réciproque.
- La deuxième relève à la fois du principe de discipline et du principe de la communauté des citoyens : le respect des droits et de la loi, l'égalité considération des personnes, le refus de toute discrimination, la solidarité, l'entraide, la coopération, le sens de l'intérêt général et de la participation à la vie démocratique.
- La troisième catégorie est associée aux conditions morales et civiques sans lesquelles les apprentissages scolaires ne sauraient avoir de dimension émancipatrice : le goût du dialogue et de la confrontation des idées, le développement de l'esprit critique, l'intérêt porté à la recherche de la vérité.

› Ces valeurs et ces normes ne pouvant se transmettre à l'école que dans des situations pédagogiques et éducatives où elles sont activement impliquées (discussion, argumentation, projets communs, coopération, etc.), leur enseignement suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes. Il suppose également que les formes d'évaluation qui lui seront associées soient d'une grande diversité et soient adaptées à sa nature, à ses modalités et à ses objectifs.

› L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme.

Structure de l'ouvrage

Sept dossiers développent les outils et les méthodes permettant de prendre en compte les dimensions principales des programmes d'histoire et de géographie du cycle 3 :

1. Construire une programmation
2. Construire une séance
3. Utiliser le document
4. Utiliser des outils spécifiques à l'EMC
5. Penser la trace écrite
6. Enseigner l'EMC autrement
7. Comprendre les programmes d'EMC

Sommaire

	Avant-propos.....	3
Dossier 1	Construire une programmation.....	10
	Outil 1 La progression des compétences.....	12
	Outil 2 La programmation de son année.....	14
	Outil 3 La définition des objectifs.....	16
	Exemple Une programmation en cycle 2.....	18
	Exemple Une programmation en cycle 3.....	20
	Outil 4 La construction d'une séquence.....	22
	Exemple Une séquence en cycle 2 : Les émotions ; La sensibilité à soi et aux autres.....	24
	Exemple Une séquence en cycle 3 : Les principes de la démocratie représentative en France ; Le rapport à la loi et aux règles.....	26
	Outil 5 Évaluer.....	28
	Exemple Une évaluation en cycle 2 : Le harcèlement à l'école.....	30
	Exemple Une évaluation en cycle 3 : Les symboles de la République française.....	32
	Outil 6 La pédagogie par projet.....	34
	Exemple Évaluer l'engagement dans un projet.....	36
	Outil 7 L'interdisciplinarité.....	38
	Exemple Compétences attendues en EMC et interdisciplinarité.....	42
	Exemple Un projet en cycle 2 : Un jardin participatif dans l'école.....	42
	Exemple Un projet en cycle 3 : Une émission de radio.....	44
Dossier 2	Construire une séance.....	46
	Outil 8 La fiche de préparation de séance.....	48
	Outil 9 La mise en activité.....	50
	Exemple Fiche de préparation d'une séance en CP (cycle 2).....	52
	Exemple Fiche de préparation d'une séance en CM1 (cycle 3).....	54
Dossier 3	Utiliser le document.....	56
	Outil 10 Le choix du document.....	58
	Outil 11 L'œuvre d'art.....	60
	Exemple Étude d'une œuvre graphique en CM1.....	62
	Exemple Étude d'une œuvre picturale en CM1.....	64
	Outil 12 Le texte.....	66
	Exemple Étude de texte sur la diversité, une richesse.....	68
	Outil 13 Le monument.....	70
	Exemple Étude d'un monument religieux pour enseigner la laïcité.....	72
	Exemple Étude d'un lieu de mémoire en cycles 2 et 3 : Le monument aux morts.....	74
	Outil 14 L'affiche.....	76
	Exemple Analyse d'une affiche en cycle 3.....	78
Dossier 4	Utiliser des outils spécifiques à l'EMC.....	80
	Outil 15 La visite patrimoniale.....	82
	Outil 16 Les enquêtes.....	84
	Outil 17 Le débat réglé.....	86

Exemple	Un débat réglé en classe en cycles 2 et 3	88
Exemple	Un débat organisé en classe en CM2	90
Exemple	Évaluer la participation à un débat	92
Outil 18	La discussion à visée philosophique	96
Exemple	Discussions à visée philosophique en cycles 1 et 2	98
Exemple	Discussions à visée philosophique en cycle 3	100
Outil 19	Le dilemme moral	102
Exemple	Des dilemmes moraux portant sur l'amitié, l'argent et le respect des biens d'autrui en cycle 2	104
Exemple	Des dilemmes moraux portant sur le droit de propriété et le soin apporté aux animaux en cycle 3	105
Exemple	Des dilemmes moraux portant sur le vol et la pression des pairs en cycle 3	106
Outil 20	Les messages clairs	108
Outil 21	La méthode de clarification des valeurs	110
Outil 22	L'atelier de lecture civique	112
Outil 23	Le manuel scolaire	114

Dossier 5 Penser la trace écrite

Outil 24	Les différents types de trace écrite	118
Outil 25	Le schéma	120
Outil 26	Le résumé	122
Outil 27	La carte heuristique	124
Outil 28	Le cahier ou le classeur de l'élève	126
Exemple	Un exemple de cahier d'élève	128

Dossier 6 Enseigner l'EMC autrement

Outil 29	Le Web	132
Exemple	Utilisation d'un site en cycle 3	134
Outil 30	L'album	136
Exemple	Faire de l'EMC à partir d'un album en cycle 2	138
Exemple	Faire de l'EMC à partir d'un album en cycle 3	140
Exemple	Faire de l'EMC à partir d'un conte illustré en cycle 2	142
Outil 31	La bande dessinée	144
Exemple	Lire une BD en CM1	146
Exemple	Utilisation du langage de la BD en cycle 3	148
Outil 32	Le jeu	150
Exemple	Le parcours d'une loi en CM2	152
Outil 33	La chanson	154
Exemple	Étude d'une chanson sur l'exclusion en fin de cycle 2	156
Outil 34	Le cinéma	158
Exemple	Un film sur la tolérance en cycles 2 et 3	160

Dossier 7 Comprendre les programmes d'EMC

Outil 35	L'apparition d'un enseignement moral et civique	164
Outil 36	Les finalités d'un enseignement moral et civique	166
Outil 37	Une architecture nouvelle	168

Bibliographie et sitographie	172
------------------------------------	-----

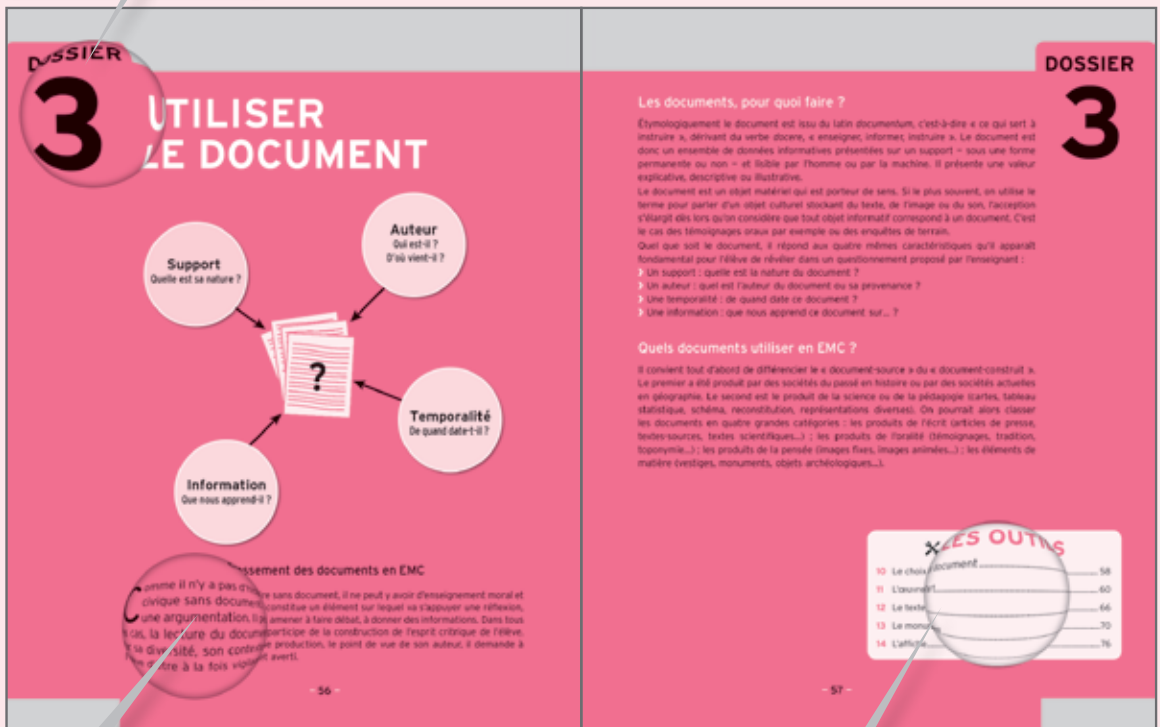
La Boîte à outils, Mode d'emploi

Comment utiliser les QR codes de ce livre ?

- 1 Téléchargez un lecteur de QR code gratuit et ouvrez l'application de votre smartphone.
- 2 Photographiez le QR code avec votre mobile.
- 3 Découvrez les contenus interactifs sur votre smartphone.

Si vous n'avez pas de smartphone, saisissez l'URL indiquée sous le QR code dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

Les outils sont classés par dossier



Une introduction
à la thématique

Un menu déroulant
des outils

OUTIL 32

Le jeu

PLANIFICATION D'UN JEU EN CLASSE

1. Déterminer le thème

2. Intégrer le jeu dans une séquence

3. Déterminer le type de jeu

4. Se documenter sur le thème

JOUER EN CLASSE

Exploiter après coup

Donner à jouer

En résumé

La pratique ludique, si elle est associée à l'enseignement de l'EMC en France, existe depuis longtemps dans les pays anglo-saxons et dans d'autres disciplines, notamment en France. Le jeu de simulation place l'élève dans une situation pour laquelle il doit prendre des décisions, faire des choix et évaluer les conséquences. Le jeu en classe permet de revenir sur ces décisions ou ces choix et de les comparer avec d'autres groupes, de les analyser et d'en tirer des enseignements. Dans le cas d'un jeu d'émulation, l'élève est invité à réinvestir ses connaissances dans un scénario sans enjeu pour son orientation future ou son évaluation institutionnelle.

L'outil en synthèse

La représentation visuelle de l'outil

OUTIL 32

Une signalétique claire

Les apports de l'outil et ses limites

OUTIL 32

DOSSIER 6 ENSEIGNER L'EMC AUTREMENT

Le jeu

Pourquoi l'utiliser ?

Objectif

Jouer en classe, dans un cadre scolaire, présente plusieurs atouts : stimuler la motivation, entrer dans l'enseignement moral et civique par la complexité en manipulant des concepts peu aisés, faire entrer le plaisir dans le contexte.

Contexte

Fort développée et depuis longtemps dans les pays anglo-saxons, la pratique du jeu en classe est, en France, encore assez marginale. Toutefois, depuis le début des années 1990, s'est développé un courant pédagogique en Histoire-Géographie qui a réintroduit le jeu dans une dimension scolaire, c'est-à-dire « pour apprendre ». Le réseau Ludus a multiplié les stages de formation pour, par l'intermédiaire de leur site Internet (<http://webpedagogique.com/enseau/ludus/>), a contribué à développer une pratique de classe en mettant en ligne des jeux testés en classe.

Comment l'utiliser ?

Étapes

- Déterminer le thème du jeu et ses objectifs didactiques et pédagogiques : Quelles notions et quels concepts aborderont le jeu ? Qu'attend-on de l'élève-joueur à la fin du jeu ?
- Intégration dans la séquence : À quel moment le jeu va-t-il se jouer ? Comment formaliser les acquis des élèves après le jeu ?
- Déterminer le type de jeu : Souhaite-t-on travailler sur les connaissances factuelles (jeu d'émulation) ou bien sur des capacités et sur les indications des acteurs en EMC (jeu de simulation) ?
- Se documenter : Jeux édités dans le commerce qui traitent du thème souhaité ou bien des enseignants qui partagent sur le Web des jeux de leur création.

Précautions à prendre

- Les jeux de jeu en classe ne sont pas des passe-temps que l'on peut faire en fin de séance, à la fin du temps et si les enfants ont faim.
- Mettre de séquences introductives à des moments de problématisation d'une situation de simulation d'accorder au jeu une durée maximum, c'est-à-dire une heure.

Le jeu

SUITE OUTIL 32

Un exemple commenté

Un cas pratique commenté

OUTIL 32

Le jeu

Le parcours d'une loi en CM2

Contexte

Yvan Hoche et Denis Sebaic ont développé un jeu de simulation pour but de faire voter une loi en CM2. Ce jeu de simulation est composé de plusieurs parties : un jeu de rôle, un jeu de simulation et un jeu de rôle.

Matériel

Papier, crayon. L'enseignant a juste à préparer le texte de « projets de lois ».

Déroulement

La classe est partagée en deux groupes : les députés et les sénateurs. Les deux groupes sont spatialement isolés pour pouvoir débattre sereinement. L'enseignant joue le rôle du gouvernement : c'est lui qui, ici, a l'initiative de la loi (projet de loi).

Étape 1 : L'enseignant-membre du gouvernement propose à chacune des chambres un même projet de loi. Ce projet de loi est distribué à tous les élèves. Il comporte un nombre réduit d'articles.

Étape 2 : Les députés et les sénateurs débattent des propositions qui sont faites dans le projet de loi. Ils ont la possibilité de supprimer des articles, de les amender ou d'en proposer de nouveaux. Ils votent enfin le texte.

Commentaires

Ce jeu doit faire comprendre aux élèves les rouages du vote d'une loi, les rôles des différents acteurs.

Étape 3 : Une fois le texte adopté par les députés, il est porté à la connaissance des sénateurs qui le compare avec le propre texte qu'ils ont amendé.

Étape 4 : Le texte des députés est modifié par les sénateurs. Le texte nouvellement modifié est envoyé devant les députés.

Étape 5 : Les quatre membres de la « Commission » s'accordent et se mettent d'accord sur le texte. Si les modifications apportées par les sénateurs sont acceptées par les députés, la loi est soumise à la signature de l'enseignant-gouvernement : la loi est promulguée et donc rendue applicable.

Étape 6 : Si les modifications apportées par les sénateurs sont refusées par les députés, l'enseignant-membre du gouvernement comme une « Commission mixte paritaire » composée de deux députés et de deux sénateurs qui vont tenter de se mettre d'accord sur le texte.

Étape 7 : Si les quatre membres de la « Commission » ne parviennent pas à se mettre d'accord, les députés tranchent en dernier ressort.

Il convient de laisser les élèves négocier librement jusqu'à ce qu'ils se mettent d'accord.

OUTIL 32

DOSSIER 6 ENSEIGNER L'EMC AUTREMENT

Le jeu

Projet de loi

Texte

« Lutter contre les inégalités sociales »

Projet de loi soumis à l'étude et au vote de l'Assemblée nationale et du Sénat :

« Par mesure de justice sociale, les bénéficiaires des aides publiques seront exonérés des impôts de solidarité sur les revenus des familles ayant un revenu net inférieur à 4 000 € par mois. Art. 1. L'enseignant le manque à gagner pour les établissements scolaires, les familles d'élèves boursiers ayant un revenu supérieur à 4 000 € (revenu net) ont le double du prix de la carte d'identité nationale et du droit de vote.

PROJET DE LOI

LOI PROMULGUÉE AU J.O.

Commentaires

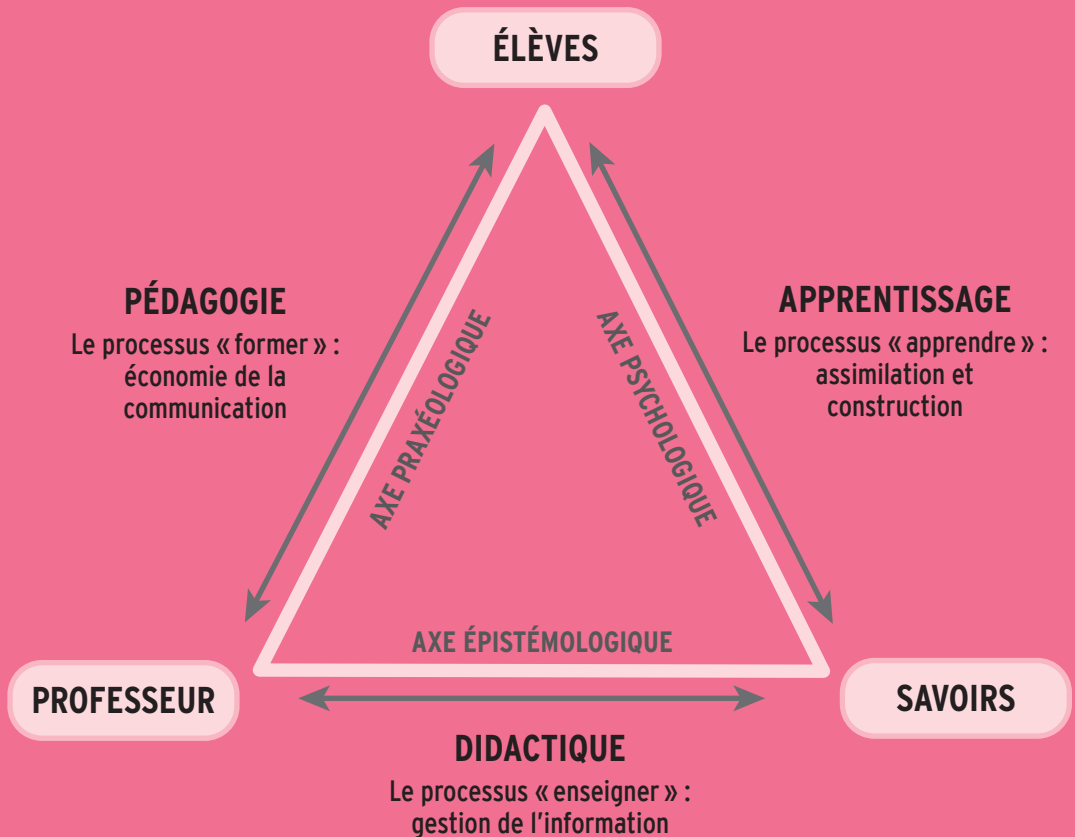
Ce jeu est une adaptation d'un jeu inventé par Yvan Hoche et Denis Sebaic, alors enseignants en Histoire-Géographie dans l'Académie de Caen. En 2000, le réseau a reçu le prix de l'innovation éducative décerné par la Ligue de l'Enseignement et l'Association Pour l'École de Roger Fauriol. Les travaux et les productions du réseau Ludus sont consultables sur le Web-Pédagogique en suivant ce lien : <http://www.webpedagogique.com/enseau/ludus/>

Le jeu

1

CONSTRUIRE UNE PROGRAMMATION

Triangle pédagogique



L'enseignant est soumis à trois contraintes majeures : une contrainte institutionnelle, une contrainte temporelle et une contrainte déontologique. En effet, il s'agit pour lui de faire entrer dans un temps imparti le contenu d'un programme adopté par la représentation nationale et de le faire acquérir aux élèves. Ces trois contraintes ne devraient pas être antinomiques dans la mesure où programme et action de l'enseignant œuvrent pour le bien de l'élève. On comprendra aisément que programmer est un enjeu fondamental de tout enseignement.

Quels sont les enjeux d'un enseignement ?

Si l'on se réfère au triangle pédagogique tel qu'il a été défini par Jean Houssaye en 1986, l'enseignement consisterait donc à transformer le savoir-savant en un savoir-enseigné maîtrisable par les élèves. Ce savoir-enseigné est constitué de connaissances (vocabulaire, repères chronologiques et spatiaux, concepts), de capacités (savoir prélever des informations d'un document, savoir lire une carte...) et d'attitudes (adopter un esprit critique...). Si les connaissances sont, pour l'enseignement moral et civique, principalement liées au programme officiel qui les définit clairement en rapport au niveau de classe concerné, les capacités et les attitudes sont récurrentes et progressives tout au long des cycles 2 et 3. Une équipe d'enseignants doit donc à la fois programmer les connaissances en cycles et en niveaux mais également établir sur la même échelle une progression des capacités.

Comment programmer son enseignement ?

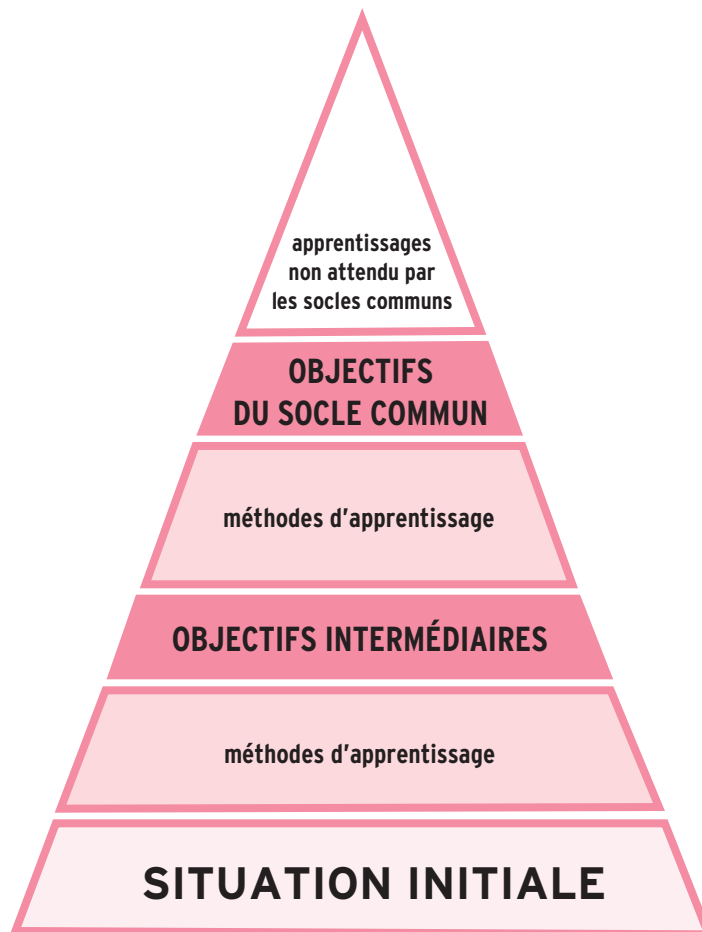
Les programmes de cycles 2 et 3 proposent les mêmes entrées qui constituent ce que le philosophe Pierre Kahn nomme des « dimensions ». Ainsi, les programmes comportent-ils la dimension des émotions, celle de la règle et du droit, celle du jugement et celle de l'engagement. Au cycle 2 (CP, CE1, CE2) et cycle 3 (CM1, CM2, 6^e), les programmes demandent aux enseignants d'accorder 1 heure par semaine à l'enseignement moral et civique, dont 30 minutes sont consacrées à des activités pratiques et à l'oral.

LES OUTILS

1	La progression des compétences	12
2	La programmation de son année	14
3	La définition des objectifs	16
4	La construction d'une séquence.....	22
5	Évaluer	28
6	La pédagogie par projet	34
7	L'interdisciplinarité.....	38

La progression des compétences

SCHÉMA D'UNE PROGRESSION



En résumé

Les nouveaux programmes de l'école primaire sont très clairs à ce sujet : il ne peut exister de compétences sans connaissances, ni de connaissances sans compétences. Si la définition de compétences semble assez claire pour l'ensemble des pédagogues, ce qu'elle recouvre est assez variable d'un auteur à l'autre. Certains incluent les connaissances parmi l'ensemble des compétences, d'autres distinguent les

connaissances et les compétences que sont les capacités (savoir-faire) et les attitudes (savoir-être). C'est à partir d'un socle de compétences à acquérir en fin de cycle que les programmes ont été établis. C'est donc à partir de progressions pour faire acquérir ces compétences que les programmations seront construites par les enseignants.

💡 Pourquoi l'utiliser ?

Objectif

Les nouveaux programmes sont construits à partir d'un référentiel de compétences assez précis qui définit les attendus de fin de cycle. C'est à partir de ces attendus que l'enseignant doit élaborer une progression pour chaque compétence à partir d'un niveau « n » défini en début de cycle pour mener les élèves à un niveau « n +3 » à la fin des trois années de chacun des deux cycles de l'école primaire.

Contexte

Le Conseil supérieur des programmes regroupe sous la dénomination « compétences » à la fois les capacités et les attitudes : « [les compétences] sont entendues comme la capacité à mobiliser des ressources (savoirs, mais également savoir-faire ou savoir-être) devant une tâche ou une situation complexe ».

⚙️ Comment l'utiliser ?

Étapes

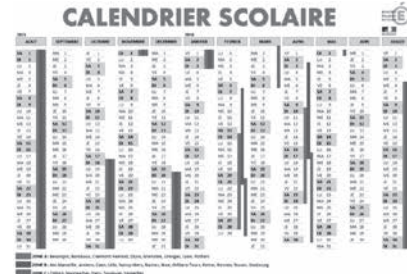
- À partir du programme concernant un cycle en particulier, lister les compétences requises en fin de cycle.
- Décomposer en actes simples ce que chaque compétence requise nécessite. Ordonner ces actes du plus simple au plus complexe.
- Choisir un échancier (sur les trois niveaux du cycle, sur les cinq périodes scolaires d'un niveau).
- Pour chacun des actes, affecter un signe en fonction du cycle ou de la période considérée :
 - [++] : l'acquisition de cet acte sera évaluée
 - [+] : l'acquisition de cet acte ne sera pas évaluée
 - [-] : l'acquisition de cet acte ne sera pas travaillée
- Les compétences concernant l'Enseignement moral et civique sont les mêmes du cycle 2 au cycle 3 et sont réparties en quatre ensembles correspondant aux quatre dimensions déjà évoquées. ■

*« Il n'y a pas de compétences "hors sol" sans mise en œuvre de connaissances, et réciproquement les connaissances participent de la construction de compétences. »
Conseil supérieur des programmes*

Culture de la sensibilité	Cycle 2			Cycle 3		
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^e
Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés	+	+	++	++	++	++
Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur	+	+	++	++	++	++
Prendre soin de soi et des autres	+	+	++	++	++	++
Accepter les différences	+	+	+	++	++	++
Identifier les symboles de la République présents dans l'école	+	+	+	++	++	++
Apprendre à coopérer	+	+	+	++	++	++
Réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés	-	-	-	+	+	++
Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression	-	-	-	+	+	++
Comprendre le sens des symboles de la République	-	-	-	+	+	++
Coopérer	-	-	-	+	++	++

La programmation de son année

PROGRAMMATION DE SON ANNÉE



- > Attendus des programmes
- > Volume hebdomadaire imparti à la discipline

Programmation étude de la langue Cm1

PERIODE 1	PERIODE 2	PERIODE 3	PERIODE 4	PERIODE 5
VOCABULAIRE Le dictionnaire : utiliser le dictionnaire, comprendre les codes utilisés. La formation des mots : noms composés, familles de mots, radical, préfixes et suffixes.	VOCABULAIRE Le sens des mots : noms génériques, noms particuliers	VOCABULAIRE Le sens des mots : synonymes, contraires, homonymes	VOCABULAIRE Le sens des mots : sens d'un mot d'après son contexte, niveaux de langage	
CONJUGAISON Le verbe : infinitif, radical, groupe Le présent de l'indicatif : verbes réguliers	CONJUGAISON Le présent de l'indicatif : verbes irréguliers	CONJUGAISON Le futur simple, l'imparfait : verbes réguliers et irréguliers	CONJUGAISON Le passé composé, le passé simple : verbes réguliers et irréguliers	CONJUGAISON Le passé simple, l'emploi de l'imparfait et du passé simple : verbes réguliers et irréguliers
GRAMMAIRE La phrase : les différents types de phrases, phrase simple et complexe, coordination et juxtaposition	GRAMMAIRE Les fonctions dans la phrase : le verbe, le sujet, le COO, le COI	GRAMMAIRE Les fonctions dans la phrase : le CC Le nom et le GN : nom commun, nom propre, adjectif, complément du nom	GRAMMAIRE Les déterminants : les déterminants	GRAMMAIRE Classe et fonction : classe grammaticale et fonction des mots
ORTHOGRAPHE Des sons et des lettres : c; g; s; ij	ORTHOGRAPHE Des sons et des lettres : lettre h, lettres finales muettes, m devant m, b, p	ORTHOGRAPHE Des lettres et des mots : consonnes doubles, noms en [oe]r et [wa]r, noms féminins en [e] et [te]	ORTHOGRAPHE Les homophones grammaticaux : et, est, sont, sont, a, à, on, ont, ou, où, la, à Les pronoms : les pronoms	ORTHOGRAPHE Les accords : accord de l'adjectif, accord sujet/verbe, accord du participe passé, participe passé et infinitif

🔍 En résumé

Le métier d'enseignant est avant tout un métier qui requiert de l'organisation. Il s'agit d'ailleurs de l'une des compétences du référentiel professionnel paru au BOEN n° 30 du 25 juillet 2013 (compétence P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves). En effet, le fonctionnaire de l'Éducation nationale doit mettre en application les

programmes qui lui sont imposés par décret-loi et qui paraissent au Bulletin officiel. Dans cette programmation annuelle, on tiendra compte de trois facteurs :

- Les grandes entrées du programme officiel.
- Le volume hebdomadaire imparti à la discipline et défini par les programmes.
- Le calendrier scolaire.

💡 Pourquoi l'utiliser ?

Objectif

L'une des premières tâches qui incombe à l'enseignant avant de débiter son année scolaire est de planifier son action dans les différentes disciplines dont il aura la charge en fonction d'objectifs de compétences à acquérir en fin de période et ce en fonction d'aléas divers (vacances scolaires, événements prévus hors programme scolaire).

Contexte

Le référentiel de compétences des enseignants de 2013 exige de tout professeur qu'il sache « préparer les **séquences** de classe et, pour cela, définir des **programmations** et des **progressions** ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation ». Le présent outil va s'intéresser à la planification dans le temps des séquences de travail (**programmation**) et de l'apprentissage étape par étape des capacités attendues pour la fin de cycle (**progression**).

⚙️ Comment l'utiliser ?

Étapes

➤ À partir d'un calendrier scolaire (septembre à septembre), griser tous les jours non ouvrés et ceux correspondant aux vacances scolaires. L'année scolaire d'un élève est constituée de 36 semaines.

➤ L'enseignant dispose d'une heure d'EMC par semaine, que ce soit en cycle 2 ou en cycle 3. Le programme sera donc à ventiler sur 36 heures.

➤ Généralement, l'année se découpe en 5 périodes séparées par les congés scolaires. Chaque période doit correspondre à une séquence ou chapitre d'EMC. Selon la zone où se trouve un enseignant, celui-ci aura par exemple pour l'année scolaire 2016-2017, son année découpée comme dans le tableau ci-dessous.

➤ Compte tenu du volume horaire de chaque période, il ne reste plus qu'à distribuer le programme correspondant au niveau considéré sur les 5 périodes dessinées.

« L'âme qui n'a point de but établi, elle se perd : car, comme on dit, c'est n'être en aucun lieu que d'être partout. »
Montaigne

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Zone A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	7 sem.	7 sem.	7 sem.	6 sem.	10 sem.
Zone B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	7 sem.	7 sem.	6 sem.	6 sem.	11 sem.
Zone C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles	7 sem.	7 sem.	5 sem.	6 sem.	12 sem.

Méthodologie et conseils

➤ **Programmation.** La programmation planifie sur l'année (ou sur l'ensemble d'un cycle) les connaissances à acquérir par les élèves et prévues par les programmes.

➤ **Séquence.** Une séquence de travail correspond à une période plus ou moins longue au cours de laquelle l'enseignant

organise l'acquisition d'un certain nombre des compétences à acquérir sur l'année. Une séquence est découpée en séances qui durent entre 30 min (en cycle 1) à 45-50 min.

➤ **Progression.** La progression planifie l'acquisition progressive de capacités et d'attitudes que les élèves doivent acquérir sur l'année (ou sur le cycle). ■